

ECHO-*flash*

Journal d'Information des Militants CGT de l'Allier

n°306 – mars/avril 2023

Répression syndicale
« Nous ne laisserons pas faire »

Page 3



Les luttes

En bref

Pages 6 et 7

RAITES
SPECIAL POUR TOUTES & TOUS
ARGISSEMENT DES RÉGIMES SPÉCIAUX
RAITE À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

53^{ème} congrès
La lutte, jusqu'au retrait !

HEROS DE GERGOVIE

Le 1^{er} mai, et après...



Mes camarades, nous nous trouvons aujourd'hui dans une période de construction historique de l'action revendicative et de la protestation, sur fond de réforme des retraites.

Rarement, la CGT avait connu une bataille aussi intense sur le plan de la densité des actions et sur le rythme dans lequel elles s'enchaînent. L'ensemble des organisations syndicales CGT organise de nombreuses actions aux quatre coins de l'Allier depuis plusieurs semaines. Nous pouvons remercier tous les camarades pour leur implication. Ne lâchons rien !!

Nous sommes en pleine construction du 1er mai, qui se profile déjà comme un jour historique. Pour la première fois, depuis la libération, un même dynamisme rassemble toutes les organisations syndicales. Ça donne du punch et de la force à nos actions depuis plusieurs semaines. Ce 1er mai ne peut être qu'une réussite, nous nous attendons à une mobilisation majeure qu'il nous faudra transformer les jours à venir.

Nous devons déjà envisager des initiatives futures. Sachez que Laurent Indrusiak, membre de la direction confédérale nouvellement élue, a porté l'idée d'une mobilisation unitaire de caractère national sur la capitale. Cette idée est en réflexion à l'intérieur de la CGT. On ne sait pas si elle sera retenue, mais quoi qu'il en soit une date arrive dans le paysage, potentiellement celle du 8 juin. A confirmer.

D'ici là, de nombreuses initiatives vont rythmer la période. Il faudra que chacun et chacune prenne toute sa place dans leur réalisation à la fois dans les entreprises, les appels à la grève, les manifestations...

Avant cela, nous avons le 4 mai où nos camarades, Laurent et Manu, s'appêtent à être auditionnés au commissariat de Montluçon au sujet de 5 affaires. L'UD a décidé d'en faire un temps fort de mobilisation avec un rassemblement devant le commissariat. Démontrons que nous ne laisserons pas bafouer l'exercice de l'activité syndicale.

Toutes ces actions ne se télescopent pas, elles sont complémentaires et rythment la période en donnant du souffle à nos revendications. Toutes ces luttes qu'elles soient relayées par les réseaux sociaux ou différents médias, donnent de la visibilité et de la force à la protestation.

La lutte n'est pas terminée et comme le dit le 53ème Congrès : "Nous lutterons jusqu'au retrait de cette réforme injuste et injustifiable".

David Gagnardeau, membre de la CE de l'UD

Sommaire

- UNE** : Photo propriété UD CGT
- P2** : Editorial
- P3** : Non à la répression policière et judiciaire
- P4 et 5** : 53ème congrès confédéral
- P6 et 7** : Echo des luttes
- P8** : Pub

Editeur : Union Départementale des Syndicats CGT de l'Allier
 8 bis quai Louis Blanc - 03100 MONTLUÇON
 Laurent Indrusiak - Directeur de Publication
 Jean Pascal Pradel - Responsable de rédaction
 Site internet : www.cgt03.fr - Prix : 1 € 30 - C.P.P.A.P. 0414 S 06639
 Impression : BUBBLE'COM - 03100 Montluçon

Soutien contre les atteintes à l'exercice syndical

Vous trouverez, ci-après, le courrier adopté par le bureau de l'UD du 21 avril 2023, sollicitant le nouveau bureau confédéral pour soutien aux camarades victimes des répressions dans notre département. Dès réception, Sophie Binet, Secrétaire Générale de la CGT, a contacté Laurent Indrusiak en lui précisant qu'elle allait intervenir auprès du Ministre Darmanin. Par ailleurs, elle a demandé à Laurent qu'il lui transmette un dossier circonstancier des atteintes à l'expression syndicale dans l'Allier. A suivre...

Chère Sophie,
Chers camarades,

Depuis maintenant de nombreuses années, et plus particulièrement 2017, les atteintes aux libertés syndicales ont tendance à se renforcer fortement sur le territoire départemental de l'Allier.

Ainsi, ce sont plusieurs camarades, de secteurs professionnels divers et variés, qui sont ou ont été la proie de la répression dans le but de cadenciser l'activité de la CGT dans notre département. Tous étaient des militants actifs tant dans leur syndicat que dans leur implication interprofessionnelle. Nous pouvons citer de mémoire Jacky Belin et Sébastien Claire des cheminots de Moulins, Jérôme Gallois de Manitowoc, Éric Colin de la pénitencière ou encore Antoine Jubin des hospitaliers de Vichy... tous poursuivis par la justice dans le cadre de l'exercice de leur fonction syndicale.

En parallèle à cette vague de répression, sans commune mesure avec ce que subissent d'autres organisations syndicales, la CGT est également sommée de renoncer à ses locaux et à la gratuité qui l'accompagnait sur de nombreux sites et agglomérations du département.

Ainsi, en 2016, l'Union Départementale de l'Allier a dû rétrocéder ses locaux et investir dans l'achat de bâtiments sur la ville de Montluçon. En 2021, sous la pression du maire de la ville de Saint-Pourçain-sur-Sioule, l'Union Locale sise sur la bourgade a, elle aussi, déménagé manu militari et ne dut son salut qu'à l'ANACR qui l'a accueilli dans leurs locaux dans l'urgence. À nouveau et en ce début d'année 2023, c'est notre Union Locale de Montluçon qui est priée de céder ses locaux pourtant occupés depuis 1904 au bénéfice d'un projet municipal, vitrine de la chambre de commerce et d'industrie.

Vous êtes par ailleurs bien informés des multiples pressions, humiliations, intimidations que subit, pratiquement au quotidien, notre camarade Laurent Indrusiak, Secrétaire Général de l'Union Départementale CGT de l'Allier, et nouvellement réélu à la direction confédérale.

Insulté et menacé par les forces de l'ordre, il est également escorté pour ne pas dire encadré lorsqu'il conduit le véhicule de

l'UD ou encore victime de fouille au corps, on ne compte plus les humiliations dont est victime Laurent.

À l'ouverture du 53^e congrès confédéral, Laurent avait déjà subi 25 chefs d'accusation ayant donné lieu à convocation au commissariat et depuis 3 autres se sont greffées et pour des motifs tout aussi fallacieux que les précédents à savoir : « trouble à autrui et agression sonore, dégradation de mobilier urbain par incendie, entrave à la circulation... ». Un camarade de l'énergie, Emmanuel Serret, est lui aussi accusé « d'entrave à la circulation et de vol précédé de dégradation ». De surcroît, on l'accuse également de « pénétration dans une enceinte non autorisée ». La journée du 4 mai prochain sera sujette à 5 convocations de nos camarades au commissariat de Montluçon : à 9 heures, 10 heures et 11 heures pour Laurent et à 12 et 13 heures pour Emmanuel.

À nouveau sur Montluçon, Elena Blond, Secrétaire Générale de l'Union Locale a, elle aussi, été convoquée plus d'une dizaine de fois au commissariat de Montluçon et a même fait l'objet d'une condamnation. Elle est sous la menace d'une autre condamnation pour une autre affaire.

À Vichy, Antoine Jubin, déjà nommé, et une autre camarade ont subi 48 heures de garde à vue suite à un barrage filtrant sur un rond-point. Antoine vient d'écoper d'une interdiction de manifester jusqu'à un jugement prévu au 3 octobre tout en pointant chaque semaine au commissariat. Ce camarade, déjà victime précédemment de sursis, risque la prison ferme et par voie de conséquence sa révocation des cadres de la fonction publique hospitalière, et cela pour s'être interposé lors d'une altercation entre une automobiliste et une militante de notre organisation sur un rond-point en date du 15 mars 2023.

En 3 semaines de temps, nous ajoutons donc 7 convocations supplémentaires au commissariat et le total de convocation pour Laurent s'élève aujourd'hui à 28, un triste record.

Évidemment, les camarades des syndicats CGT de l'Allier ont exprimé et exprimeront autant que nécessaire à nos camarades victimes de la répression un indéfectible soutien et une solidarité active pour leur

implication exemplaire dans la défense de l'intérêt des salariés de notre territoire.

Nous le savons, cela ne suffira pas en soi, à faire infléchir la posture répressive adoptée à l'égard de nos camarades.

Lors du précédent mandat confédéral, il avait été un temps évoqué, l'idée de la réalisation d'un temps fort d'action à caractère national, pour une liberté syndicale de plein exercice et contre la répression, et ce sur le territoire du département de l'Allier.

L'accélération du processus de répression encourage notre Union Départementale à penser qu'une initiative de cette envergure serait de nature, non seulement à freiner les velléités de ceux qui souhaitent museler la CGT dans l'Allier mais également à donner un éclairage à toutes les situations similaires sur le territoire national qui pourrait être mis en lumière par le rayonnement et la puissance que pourrait revêtir cette mobilisation.

Ce sont pour ces raisons, que nous demandons instamment au Bureau Confédéral de bien vouloir examiner rapidement les contours de cette demande et nous restons à l'entière disposition des camarades pour éclairer les échanges inhérents à cette requête.

Il va de soi que s'il était retenu l'idée de la réalisation de ce temps fort dans notre département et pourquoi pas dans sa ville préfecture à Moulins, l'ensemble des camarades de la CGT du département s'engage à se mobiliser pour faciliter la logistique et l'organisation d'une mobilisation de cette envergure.

Nous restons à la disposition du Bureau Confédéral pour toute question à laquelle il serait légitime de répondre.

Veillez accepter, chère Sophie, chers camarades, l'expression de nos fraternelles salutations.

**Pour l'Union Départementale CGT de l'Allier,
Le bureau de l'UD.**



En plein cœur de la bataille des retraites, le 53^{ème} congrès confédéral de la CGT a placé au centre des débats, l'expression revendicative. Un congrès compliqué s'il en est un, avec des avis contrastés, notamment sur l'activité de la CGT. Néanmoins, et avec responsabilité, le congrès a su prendre des décisions fortes et se doter d'une direction confédérale (CEC) de 66 membres pour, en prenant appui sur nos orientations, conduire une activité de classe et de masse. Plus que jamais, le retrait de la réforme des retraites est d'actualité et réaffirmé comme tel.

Les chiffres du congrès

942 délégué.e.s, dont près de 750 l'étaient pour la première fois, pour près de 1500 participant.e.s au total (avec les membres de droit, les conseillers confédéraux, les commissions d'accueil, de logistique et sécurité, les secrétaires administratif.ve.s, les partenaires, les invité.e.s...).

5 700 amendements

Une direction confédérale élue de 66 membres

Une première : l'élection d'une femme, Sophie Binet, pour diriger la CGT et ce, après 128 ans d'existence.



Délégué.e.s et participant.e.s au 53^{ème} congrès issu.e.s du département de l'Allier

- ♦ Magalie Ferreira Neves – déléguée Santé et action sociale
- ♦ Elena Blond – déléguée FERC (+ mandat UD lors du 1er CCN)
- ♦ Sylvain Ribier – délégué Services Publics
- ♦ Quentin Rugani – délégué Cheminots
- ♦ Lionel Boulicot – délégué Métallurgie
- ♦ Cathy Savel – déléguée Organismes sociaux
- ♦ Pierre-Yves Bonnaventure – délégué Chimie
- ♦ Jean-Pascal Pradel – représentant de l'UD 03 (+ mandat UD lors du 2ème CCN)
- ♦ Laurent Indrusiak – membre de droit (CEC sortante)
- ♦ Sonia Roidé – déléguée Services Publics représentant les syndicats du département de l'Ain.

Accueil, logistique et sécurité du congrès

- ♦ Jérôme Auclair
- ♦ Patrick Besson
- ♦ José Da Costa
- ♦ Nadia Mallet
- ♦ Sylvain Balouzat
- ♦ Caetano Pereira
- ♦ Jean-Claude Roux
- ♦ Rémi Soulier
- ♦ Mikaël Theng

Le Bureau Confédéral élu

- ♦ Nathalie Bazire
- ♦ Sophie Binet, Secrétaire Générale
- ♦ Laurent Brun, Administrateur
- ♦ Catherine Giraud
- ♦ Sebastien Menesplier
- ♦ Boris Plazzi
- ♦ Gérard Ré
- ♦ Mireille Stivala
- ♦ Thomas Vacheron
- ♦ Céline Verzeletti

Les votes du congrès

Rapport d'activité : il a été rejeté à 50,32 % des délégué.e.s.

Rapport financier : adopté avec 66,69 % des voix exprimées.

Le vote global du document d'orientation : adopté avec 72,79 % des suffrages.

La CE Confédérale : les 66 candidat.e.s proposé.e.s par le Comité Confédéral National ont toutes et tous été élu.e.s (dont Laurent Indrusiak) car elles et ils ont obtenu plus de 50 % des suffrages.



Jean-Pascal Pradel

Grèves, manifestations, mobilisations diverses

« En v'là du slow, en v'là ! » nous dit la chanson. Mais pour les luttes, ça serait plutôt du Rock'n Roll, tant elles sont nombreuses et rythmées. Deux pages ne suffisent pas à relater l'ensemble de celles qui se sont déroulées depuis notre dernière édition d'Echo-Flash. Nous allons nous aventurer à illustrer les plus emblématiques.



Le 8 mars, journée internationale de défense et reconquête des droits des femmes.
Dans l'Allier, les 07 et 08 mars
Femme, vie, Liberté : la fraternité féministe au-delà des frontières et de toutes les Luttés (En hommage à Mahsa Amini morte en Iran le 16/09/22)



SAFRAN, après une semaine de grève pour des augmentations de salaire, trahison du syndicat FO majoritaire qui invite les salariés à reprendre le travail



8^{ème} temps fort, 15 mars



Le 11 mars
Mouillé.e.s mais déterminé.e.s
Retrait, retrait, retrait de la réforme



et variées : suite et pas fin...

13 avril
Une 12^{ème} journée de mobilisation réussie dans le département
Une journée de mobilisation qui se prolonge en soirée, au rythme du patator et de la corne de brume devant l'hôtel de ville de Montluçon.



Opération péage gratuit,
Montmarault, le 20 avril



SCA CENTRE Yzeure,
9 mars

Le 28 mars, le 53^{ème} congrès
décide de s'inviter à la manif
de Clermont-Ferrand
et qu'ça chauffe les patators !

Magalie Ferreira Neves



La Macif vous protège dans votre activité syndicale avec **des contrats sur mesure.**

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais,
est un engagement de tous les instants.

La Macif est à vos côtés pour soutenir
et sécuriser votre action militante.

→ **Contactez-nous : partenariat@macif.fr**



La Macif,
c'est **vous.**

Crédit photo : Ryan Lees / Hoxton / GraphicObsession.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social: 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.